

OECD *Multilingual Summaries*

Development Co-operation Report 2014

Mobilising Resources for Sustainable Development

Summary in French



Accédez au texte intégral: [10.1787/dcr-2014-en](https://doi.org/10.1787/dcr-2014-en)

Coopération pour le développement 2014

Mobiliser les ressources au service du développement durable

Résumé en français

Les Objectifs du millénaire pour le développement arrivent à échéance en 2015 et, pourtant, bon nombre de problèmes de développement demeurent tandis que d'autres apparaissent. Les objectifs de l'après-2015, qui font actuellement l'objet de délibérations au sein de la communauté internationale sous l'égide de l'Assemblée générale des Nations Unies, intégreront des aspects sociaux, environnementaux et économiques dans un ensemble unique d'Objectifs de développement durable.

Le présent Rapport sur la coopération pour le développement (le deuxième d'un ensemble de trois ouvrages consacrés aux objectifs de l'après-2015) s'interroge sur les mesures à prendre afin de mobiliser les ressources nécessaires pour financer la réalisation de ces objectifs.

Comment financer le développement durable ?

Jusqu'à une période récente, on considérait que l'aide publique au développement (APD) était la principale source de financement du développement (chapitre 1). Il va cependant falloir mobiliser beaucoup d'autres ressources pour financer un ensemble plus vaste d'Objectifs de développement durable à l'échelle mondiale. En même temps, l'APD ne représente qu'une partie des apports destinés à soutenir le développement : atteignent près de 135 milliards USD en 2012, elle ne représente que 28 % de l'ensemble des apports publics et privés provenant des 29 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD). En 2012, les pays en développement ont reçu globalement 474 milliards USD des pays du CAD, au titre de l'APD mais aussi des « autres apports du secteur public » : fonds accordés par des organismes publics à des conditions proches de celles du marché ou dans un but commercial (chapitre 4) ; du financement privé aux conditions du marché, tel que l'investissement direct étranger (chapitre 5) ; et de dons privés de fondations philanthropiques et d'organisations non gouvernementales (ONG) (chapitres 8 et 9). Telle est la diversité grandissante des options qui s'offrent aux pays en développement en matière financière —options qui sont de plus en plus innovantes et qui ont le potentiel de mobiliser davantage de fonds encore (chapitres 6, 11 et 15).

Le large éventail des idées présentées dans ce Rapport sur la coopération pour le développement témoigne de la nouvelle ère qui s'ouvre dans le domaine du financement du développement. Les pays en développement se viennent mutuellement en aide dans le cadre de la coopération Sud-Sud (chapitre 3) ; les fondations, les dons directs (chapitre 8) et l'entrepreneuriat social (chapitre 16) offrent de nouvelles possibilités ; les envois de fonds des travailleurs émigrés recèlent un grand potentiel. Ces types de financement ne peuvent toutefois pas être tous fondés sur les mêmes principes de base que l'APD — et tous n'ont pas pour objectif la promotion du développement durable.

Ce constat appelle à étudier d'un œil neuf le rôle de l'APD par rapport aux autres ressources.

Il existe par ailleurs d'autres raisons, en dehors des questions financières, pour revoir le rôle de la coopération pour le développement dans le contexte des efforts entrepris pour assurer le développement durable à l'échelle planétaire.

- La quête du développement durable ne suppose plus que le « Nord » apporte son « aide » au « Sud » ; elle nécessite la répartition équilibrée des opportunités, des responsabilités et des solutions possibles.
- De plus en plus de pays en développement financent leur propre développement et eux-mêmes assurent des activités de coopération pour le développement (chapitre 2).
- La réduction de la pauvreté et le développement durable dépendent de plus en plus des progrès accomplis pour venir à bout des « problèmes qui ne connaissent pas les frontières » — la guerre et les conflits (chapitre 19), les enjeux liés à l'environnement et au climat (chapitre 18), l'instabilité de l'environnement financier, les pratiques commerciales abusives (chapitre 21) et les maladies infectieuses — que les approches classiques du développement ne permettent pas de résoudre (chapitre 17).

Face à ces enjeux de portée mondiale, il est nécessaire de mobiliser la participation de tous les acteurs — et chacun doit prendre sa part de responsabilité dans l'action, qu'elle soit individuelle ou collective.

L'APD demeure pertinente

À une époque où les opportunités, mais aussi les défis, sont de plus en plus nombreux, l'APD demeure essentielle pour le développement durable, en particulier lorsqu'elle est utilisée de manière stratégique et « intelligente ». Par exemple :

- L'APD peut apporter des fonds et un soutien indispensables aux pays fragiles et moins avancés, qui ont du mal à attirer ou mobiliser d'autres ressources (chapitre 19).
- L'APD peut être utilisée dans les situations à haut risque pour rendre l'investissement plus attractif, en assurant une répartition et un partage des risques et en créant des incitations (chapitres 11, 12 et 15).
- L'APD peut aider les pays à mobiliser et gérer leurs ressources intérieures en favorisant le renforcement des capacités et l'échange de bonnes pratiques (chapitres 7 et 14).
- L'APD peut soutenir la mise en place d'un environnement propice à l'investissement et au développement grâce à des réformes dans des domaines comme l'investissement et les échanges (chapitres 12 et 21).

De plus en plus, ce sont les ressources intérieures qui soutiendront le développement

Les pays en développement s'appuient de plus en plus sur leur potentiel pour alimenter leur propre développement et sortir de la dépendance de « l'aide ». Par exemple, ils prennent des mesures pour :

- renforcer les capacités de leurs systèmes fiscaux. En chiffres absolus, les recettes fiscales sont de très loin supérieures à l'APD : les sommes totales collectées en 2012 en Afrique étaient dix fois supérieures au volume de l'aide au développement consentie au continent (chapitres 1, 7 et 14).
- trouver des moyens novateurs de tirer parti de la masse de plus en plus importante des fonds envoyés de l'étranger par les travailleurs émigrés. Les envois de fonds constituent la principale source de financement extérieur pour de nombreux pays en développement, représentant 351 milliards USD en 2012 — soit plus que l'APD et l'investissement direct étranger réunis (chapitre 10).
- mettre en place les politiques et l'environnement requis pour attirer l'investissement d'entreprises étrangères, y compris d'autres pays en développement (chapitre 12).
- lutter contre la corruption et le manque à gagner imputable aux flux financiers illicites (chapitre 13).

Prochaines étapes

Le monde est capable de financer le développement durable : les ressources existent. Tout l'enjeu pour la communauté mondiale est de dresser l'inventaire des options de financement existantes et de les mobiliser, de les coordonner et d'en assurer le suivi afin de donner corps aux objectifs de l'après-2015. Le présent rapport attire l'attention sur quelques mesures importantes, notamment :

- Cibler l'APD sur les pays qui en ont le plus besoin – à savoir les pays les moins avancés et les États fragiles – et l'utiliser de manière à mobiliser d'autres ressources.
- Redéfinir le concept d'APD afin qu'il soit bien adapté à la finalité qui est la sienne dans l'environnement financier actuel.
- Utiliser de manière novatrice toutes les sources de financement susceptibles de favoriser la réalisation des Objectifs de développement durable de l'après-2015 à l'échelle mondiale.
- Améliorer la coopération et les possibilités de renforcement mutuel entre l'ensemble des bailleurs de fonds dans le cadre des efforts déployés pour atteindre les Objectifs de développement durable de l'après-2015.
- Soutenir des réformes à l'échelle locale et mondiale dans les domaines de la fiscalité, de la finance, de l'investissement et des échanges, et veiller à la cohérence entre les politiques nationales et internationales.
- Renforcer la législation et la coopération nécessaires pour endiguer les flux internationaux illicites.
- Faire preuve de courage politique et de créativité dans le financement de biens mondiaux tels que la stabilité du climat ou la paix et la sécurité, et commencer à mettre en place les structures et mécanismes requis à cet effet.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights



Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary!

© OECD (2014), *Development Co-operation Report 2014: Mobilising Resources for Sustainable Development*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/dcr-2014-en